



Stanstead

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2020-05, laquelle concerne le lot 5 076 093 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé au 8, rue Centre.

La demande consiste à autoriser un garage isolé de 98,85 mètres carrés alors que cela excède la superficie au sol du bâtiment principal, ce qui est prohibé par l'article 7.8 intitulé "Dimensions" du Règlement de zonage no 2012-URB-02.

Toute personne s'opposant à la demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 14 septembre 2020, à 19 heures au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 7 août 2020.

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier